



Lille le 29/11/2024

# Communiqué de presse

## **LES CHEMINOTS DU NORD-PAS-DE-CALAIS PASSENT A L'ACTE 2 !**

Alors que l'Angleterre, après 30 ans de privatisation, fait le choix de renationaliser son système ferroviaire, le gouvernement et la direction SNCF ont décidé d'accélérer le processus de privatisation du rail public en France, traduit par les décisions suivantes :

- Liquidation de l'outil public de transport de marchandises FRET SNCF au 31 décembre 2024 ;
- Mise en place de filiales de droit privé dans le cadre de l'ouverture à la concurrence du transport de voyageurs ;
- Désengagement sur le financement des infrastructures ferroviaires.

## **ET POURTANT, LE TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS ET DE MARCHANDISES EST UN ATOUT ENVIRONNEMENTAL !**

Les cheminots ont affiché, par leur participation à la grève du 21 novembre, leur détermination à gagner sur les revendications exprimées par l'intersyndicale en exigeant :

- L'arrêt du processus de discontinuité de Fret SNCF et l'obtention d'un moratoire ;
- L'arrêt du processus de filialisation TER, Transilien et Intercités soumis à l'ouverture à la concurrence ;
- De fixer les priorités des investissements à engager sur le réseau suivant un calendrier défini, dans le cadre d'une loi de programmation pluriannuelle de financement des infrastructures de transport permettant à l'État de retrouver sa place de stratège.

Pour obtenir ces revendications, les organisations syndicales CGT Cheminots, SUD-Rail, UNSA Ferroviaire et CFDT Cheminots ont déposé un préavis de grève à compter du mercredi 11 décembre 19h00, illimitée et reconductible par période de 24 heures.

## **Les cheminots du nord-pas de calais sont unis et déterminés pour l'obtention de ces revendications nécessaires aux usagers et aux cheminots.**

### **Contact presse**

Pour la CGT : Wattebled Xavier, 0664290690

Pour SUD-Rail : Lambert Marc, 0622782546

Pour l'UNSA : CAILLE Sébastien, 06.85.21.81.32

Pour la CFDT : Tailleux Julien, 0652187735